



COMITÉ SYNDICAL du LUNDI 11 JUILLET 2022 à 18H00

L'an deux mille vingt-deux, le 11 juillet à 18 h00, le Comité Syndical s'est réuni au Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM) à Brive-la-Gaillarde, sous la présidence de Monsieur CHRISTIAN PRADAYROL.

Nombre de Délégués

En exercice : 130

Présents : 69

Pouvoirs : 2

Votants : 69

Adopté avec :

Pour : 69

Contre : 0

Abstention : 0

Convocation établie et
affichée le :

4 juillet 2022

Certifié exécutoire compte
tenu :

- de la transmission en
Sous-Préfecture le :

- de la publication le :

DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 41

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Mme Danielle FAUCON, M. Jean-Louis LASCAUX, M. Eric VALERY, M. Alain DOUSSEAU, M. Philippe LESCURE, M. Franck PEYRET, M. Christian PRADAYROL, M. Jacques VEYSSIERE, M. Guy ROQUES, M. Jean-Paul FRONTY, M. Philippe MARTIN, M. Guillaume PELISSIER, M. Philippe GILET, M. Yves LAPORTE, M. Jean-François CHEVREUIL, M. Gérard BAGNOL, M. Olivier GUIGNARD, Mme Sylvie VILLEBONNET, M. Alain ZIZARD, M. Noël CROUZEL, M. Jean-François LABORIE, M. Christian MANIERE, Mme Chrystèle POUCH, M. Philippe VIDAU, M. Robert DALLES, M. Michel DONZEAU, Mme Sandrine LABROUSSE, Mme Delphine FOUCAUD, M. Francis BORDAS, Mme Sylvie LORENZON, M. Henri SOULIER, M. Alain LAPACHERIE, Mme Martine JUGIE, Mme Martine DUMONT, Mme Sonia CHOUZENOUX PINET, M. Bernard CONTINSOUZAS, M. Jean-Louis MICHEL, M. Yves GARY, M. Philippe BATISTA, M. Michel ESCURAT, M. André HACQUART.

Communauté de Communes Midi Corrèzien : 20

M. Alain SIMONET, M. Bernard REYNAL, M. Gabriel BARRADE, Mme Ghislaine DUBOST, M. Jean-Michel MONTEIL, M. Vincent LEDOUX, M. Patrick LABALLE, M. Gérard LAVASTROU, M. Bernard LAROCHE, M. Yves NOYER, M. Christophe LISSAJOUX, M. Pierre MACHÉ, M. Christophe CARON, M. Antoine LAMAGAT, M. Yves POUCHOU, Mme Martine CLARE-PELOUTIER, M. Olivier LAPORTE, Mme Françoise CHAPOULIE, M. Laurent PUYJALON, M. Michel RAYNAL.

DÉLÉGUÉS TITULAIRES AYANT DONNÉ POUVOIR : 2

M. Frédéric SOULIER à M. Christian PRADAYROL, M. Paul ROCHE à Mme Martine CONTI

DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS PRÉSENTS : 5

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Mme Martine CONTIE, M. Jean-Pierre LABORIE, Mme Dominique BORDEROLLE, M. Christian MARCOU, M. Claude VILLENEUVE.

Communauté de Communes Midi Corrèzien : 3

M. Vianney BLONDEAU, Mme Josy MARTIN, Mme Claire LABRUE.

Accusé de réception en préfecture
019-251900197-20220712-2022-8-DE
Date de télétransmission : 12/07/2022
Date de réception préfecture : 12/07/2022

DÉLIBÉRATION N°2022-8

Le Comité Syndical, réuni conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, a désigné Madame Céline GAUL pour remplir les fonctions de secrétaire.

DELIBERATION N°2022-8 : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE BIENS ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN DE BRIVE (CABB) ET LE SYNDICAT D'ETUDES DU BASSIN DE BRIVE (SEBB)

RAPPORTEUR : MONSIEUR CHRISTIAN PRADAYROL, PRESIDENT

Il est rappelé que la CABB met à disposition du SEBB les biens nécessaires à l'exercice de son activité. Les moyens suivants sont concernés :

- La mise à disposition d'un véhicule
- Ordinateur et bureau
- Frais généraux (téléphone, photocopies, affranchissement et divers)

Une nouvelle convention (cf annexe) précise les modalités d'application.

Il est proposé au Comité Syndical :

- D'approuver la convention de mise à disposition de biens à titre gracieux (cf annexe), pour une durée de 3 ans
- D'autoriser le Président à signer ladite convention

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Le Président,
Christian PRADAYROL**


